

## DELIBERATION DU COMITE DEPARTEMENTAL

Séance du 24 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre du mois de février à dix heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le dix-sept février deux mil vingt-six.

**Présents :** Daniel ALLANIC - Jacques BALOUP – Patrick BUTTNER - Patrice CHASSERY - Rémy CLERIN - Jérôme DELAVault - Claude DEPUYDT – Jean DESNOYERS – Grégory DORTE - Guillaume DUMAY - Jean-Baptiste de FONTENILLES (suppléant de Patrick OFFREDI) - Michel FOURREY - Jean-François GALLIMARD - Rémi GAUTHERON - Jean-Pierre GERARDIN - Jean-Luc GIVORD - Jacky GUYON - Didier IDES – Claude LAVENTUREUX - Michaël LAVENTUREUX - François LECESTRE - Jean-Luc LEGER - Jean-Claude LEMAIRE - Jean LESPINE - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Isaac MANSANTI (suppléant de Jorge GUILHOTO) - Claude MAULOISE - Robert MESLIN - Joël NAIN - Michel PANNETIER - Michel PAPINAUD - Denis POUILLOT - Hervé RATON - Sylvain SABARD - Stéphane VIGNOL

**Absents :** Laurent CHAT - Véronique MAISON - Gérard MICHAUT – Lionel MION – Patrice PICARD - Jean-Luc PREVOST - Sylvain QUOIRIN - Chantal ROYER- Sébastien SABOURIN - Gilles SACKPEY - Richard ZEIGER

**Pouvoir :** Richard ZEIGER donne pouvoir à Jean-Noël LOURY

**Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Guillaume DUMAY**

Nombre de Membres en exercice :	47
Nombre de Membres présents :	36
Nombre de suffrages exprimés :	33
Votes Pour :	33
Votes Contre :	-
Abstentions :	-
Ne prennent pas part au vote	4

**N° 16/2026**

**Objet : Dérogation aux règlements financiers et conventions d'attribution d'aides du SDEY pour Travaux rénovation énergétique des bâtiment – Délai complémentaire**

Le SDEY a réalisé, sur plusieurs années, des programmes d'aides aux investissements, pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux. Le SDEY a signé des conventions de financement avec de nombreuses collectivités ayant présenté un projet correspondant aux exigences demandées.

Certaines de ces conventions sont arrivées, ou arriveront prochainement, à la fin des délais imposés. De fait, elles expireront et les communes ne pourront pas bénéficier du soutien financier du SDEY.

Les collectivités n'ont pas pu, ou ne pourront pas, respecter ces délais pour différentes raisons et leur état d'avancement est divers : travaux terminés dont les documents justificatifs sont en attente, travaux terminés mais non réceptionnés, travaux en cours, travaux reportés et dont le démarrage arriverait ultérieurement.

La liste des collectivités, des travaux concernés et des montants prévus sont précisés en annexe de la présente délibération. Le SDEY a engagé comptablement tous ces montants.

Communes	Date Signature Convention	Montant aide prévue (€)	Bâtiment concerné	Principaux travaux concernés
VEZELAY	16/05/2019	4 789,00	Mairie	Chaufferie bois-énergie
SAUVIGNY LE BOIS	07/08/2023	50 000,00	Salle des fêtes	Isolation murs, combles et plancher bas Menuiseries, Chaudière granulé bois VMC Double Flux, Remplacement Eclairage LED
VERMENTON	07/08/2023	48 920,00	Moulin des Iles	Isolation (plancher haut, plancher bas et Parois) Menuiseries, Chauffage PAC Air/Eau VMC double flux, Régulation
LES HAUTS DE FORTERRE	07/08/2023	2 242,00	Logement (La Poste)	Isolation Murs, Remplacement menuiseries, VMC hygroréglable, PAC hybride
THURY	07/08/2023	46 500,00	Réhabilitation d'un ensemble de bâtiments centre bourg	Isolation intérieure et extérieure, plancher haut, plancher bas, Remplacement menuiseries, Chaudière granulés bois, VMC double flux, Régulation, Eclairage LED
ORMOY	07/08/2023	2 674,91	Salle des fêtes	Isolation combles, VMC simple flux, Chauffe-eau thermodynamique
JOUY	15/11/2023	18 600,00	Ecole élémentaire / logement	Menuiseries extérieures, Isolation des murs VMC double flux (école) et simple flux (logement) Radiateurs électriques à inertie pilotable Eclairage LED
CC DU SEREIN	15/11/2023	35 260,95	Salle socio-culturelle	Menuiseries extérieures, Isolation plancher haut CTA double flux / PAC air-air + GTB, LED avec détecteur de présence, Etanchéité à l'air
DEUX RIVIERES	15/11/2023	21 514,62	Salle polyvalente	Isolation murs, plancher haut et bas, Remplacement des menuiseries, PAC air/air VMC simple flux, Eclairage LED

Le SDEY souhaite toujours soutenir les collectivités actives en faveur de la rénovation énergétique, ne pas les pénaliser et accorder un nouveau délai afin de clôturer ces dossiers et permettre les versements des subventions.

Il est toutefois précisé, que ces subventions seront versées dans leur totalité si les autres articles des conventions signées sont respectés, à savoir notamment la transmission des pièces justificatives, les exigences thermiques et la transmission des documents en lien avec les Certificats d'Economie d'Energie (CEE), si travaux concernés.

Les collectivités pourront se voir réduire la subvention envisagée si des manquements apparaissent lors du contrôle de ces pièces justificatives.

**Vu** la liste des collectivités et dossiers concernés en annexe,

**Vu** les règlements financiers des années concernées,

**Vu** les conventions de financement signées,

**Vu** les engagements comptables,

**Vu** les difficultés rencontrées par les collectivités en lien avec leurs travaux,

**Après en avoir délibéré, le comité départemental, par 33 voix pour, Rémy CLERIN, Didier IDES, Jean-Claude LEMAIRE et Hervé RATON ne prenant pas part au vote, parmi les votes exprimés :**

- **Déroge** aux articles faisant référence aux délais, précisés dans ces conventions ;
- **Accorde** une nouvelle date butoir de fin de travaux au 31 décembre 2027 ;
- **Accorde** un délai supplémentaire pour fournir les documents nécessaires aux dossiers CEE, pour porter le délai à 6 mois (au lieu de 2 ou 3 mois) à compter de la date de réception des travaux ;
- **Autorise** le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré en séance

Le 24 février 2026

Le Président

Jean Noël LOURY